

Conseil de participation citoyenne, on entre dans le concret !

Après une première réunion en visioconférence, les membres du nouveau Conseil de participation citoyenne (CPC) de Villeparisis se sont retrouvés le 31 mai à la salle Nougaro dans le respect des règles sanitaires, en présence du maire Frédéric Bouche et de son adjointe chargée de la Participation citoyenne Michèle Pélabère.



Objectif : établir par une charte d'engagement un mode de fonctionnement, et définir aussi la place de ces Villeparisiens tirés au sort dans les sept commissions municipales consultatives chargées d'éclairer l'action de la Ville par des débats et des propositions. Ils ont ainsi toute leur place. Ils ont pu investir ces commissions municipales dès le mois de juin.

Des groupes de travail ont aussi été constitués, déjà à l'œuvre avant une prochaine réunion en septembre. Ils répondent aux préoccupations exprimées par les habitants lors de la phase de consultation dans les quartiers au printemps dernier. Parmi les thèmes retenus, on retrouve « Voirie, circulation stationnement, pistes cyclables », « Éducation et jeunesse », « Animation des quartier ».

Mais le CPC a aussi exprimé de l'intérêt notamment pour d'autres thématiques comme la réaffectation des zones en friche, le dynamisme économique et commercial, le manque d'espaces verts, la condition animale et l'abandon des animaux notamment en période estivale, ainsi que pour la question de la gestion des déchets dans l'espace public.

Une rentrée chargée

Du lundi 6 au dimanche 12 septembre, la première semaine bilan de mandat viendra ouvrir le dialogue au sein des différents quartiers de la ville, en journée et en soirée. Ce qui s'annonce comme un rendez-vous annuel associant élus et services municipaux permettra d'expliquer les décisions prises par la municipalité, et de rendre compte du suivi des engagements de campagne.

Aller vers la population facilitera aussi l'écoute de leurs attentes, vérifiant ainsi l'adhésion et la pertinence des politiques mises en place afin de construire ensemble des propositions à l'échelle d'un quartier ou de toute la commune. C'est à l'automne également que sera livré le bus citoyen (véhicule électrique) qui sillonnera la ville et facilitera la concertation. Il permettra aussi à chacun d'avoir accès à des services publics de proximité mobiles.

Ce dialogue ouvert préparera la mise en place d'un budget de participation citoyenne, engagement du mandat, qui aidera les habitants de Villeparisis à concrétiser des projets d'intérêt général. Il fait pleinement partie du budget communal. Le Conseil de Participation Citoyenne se penchera à la rentrée sur le « mode d'emploi » du dispositif, qui s'appuiera sur une plateforme numérique adossée au site de la Ville où les projets retenus seront mis au vote des habitants. En parallèle du travail des élus, ils contribueront à analyser les projets présentés.

Conservatoire : le CPC dans la concertation

La Ville a également souhaité que des membres du Conseil de participation citoyenne l'accompagnent

dans la concertation avec les habitants et les parents des élèves musiciens avant la construction du nouveau conservatoire de Villeparisis, dans le but de mieux cerner les attentes des utilisateurs du lieu.